

Chômage, intermittence, précarité, il n'est pas trop tard !

Chômeurs, précaires, intermittents, intérimaires, avec ou sans papiers, solidarité !

Partout en France la lutte continue, pour dénoncer l'accord conclu au Medef, pour empêcher que le gouvernement agrée cet accord, pour faire entendre nos propositions et exiger de nouveaux droits.

Ci- dessous le communiqué de presse de militants suite à l'intervention parisienne du mardi 25 mars.

Mercredi 26 mars, Rdv à partir de 13 h

à la Générale Parmentier, 14 avenue Parmentier Métro Voltaire

Pour continuer la lutte

Nous sommes intervenus ce soir à 20h30 au 10 rue Hyppolite Lebas, Paris 9 lors de la soirée de présentation de la liste conduite par Anne Hidalgo au second tour suite à la fusion de listes présentes au 1er tour des municipales. Des chômeurs, intermittents et intérimaires en lute ont déployé une banderole » C'est l'emploi qui est intermittent » en tentant d'interpeller Anne Hidalgo et ont été expulsés manu militari par le service d'ordre.

Quelque minutes plus tard, Anne Hidalgo et son équipe ont eu la surprise de se faire interpeller à nouveau par une personne présente : « Puisque vous parlez de solidarité et de

bienveillance, de quelle solidarité et de quelle bienveillance avez-vous fait preuve en faisant expulser les occupants du Carreau du Temple ce 23 mars peu après la fermeture des bureaux de vote ? De quelle solidarité et de quelle bienveillance avez-vous fait preuve en faisant gazer les précaires venus vous interpellier à votre QG de campagne ? ». Elle s'est également fait expulser de la salle sans qu'aucune réponse ne soit donnée.

Les précaires étaient venus pour dialoguer avec la candidate socialiste à la Mairie de Paris et lui demander de prendre position afin que la majorité gouvernementale refuse d'agréer le récent accord sur l'assurance chômage. Elle a préféré quitter les lieux par une porte dérobée..

IL N'EST PAS TROP TARD

Le 22 mars un nouvel accord a été conclu sur les règles relatives à l'assurance chômage. Cet accord nuisible détruit encore davantage les droits sociaux de tous, en s'attaquant aux chômeurs et à tous les précaires, intérimaires, intermittents, travailleurs à activité réduite, alors qu'il s'agirait d'encourager le système mutualiste fondée sur la solidarité interprofessionnelle.

Aujourd'hui déjà un chômeur sur deux n'est pas indemnisé, cet accord va encore aggraver la situation. Le MEDEF continue à prendre de l'argent là où il y en a le moins : les économies annoncées sont faibles et pèsent sur le dos des plus précaires.

Quelques exemples :

L'annexe 4 qui régit l'indemnisation des intérimaires est vidée de substance, cela signifiera pour 60% d'entre eux une baisse de leur allocation mensuelle de 50 à 300 euros.

Concernant les annexes 8 et 10 des intermittents du spectacle, l'accord reprend les dispositifs de 2003 et les

aggrave. Le nouvel texte fixe un plafond de revenu qui ne concerne que quelques personnes et ne produira que des économies négligeables. Des chômeurs devront parfois attendre plusieurs mois avant de toucher leur allocation. Des augmentations de cotisations menaceront l'activité des petites structures du spectacle et du cinéma.

Dans le régime général, des indemnités de licenciement pourront dans certains cas réduire considérablement les droits à l'allocation. Les plus de 65 ans devront cotiser à l'assurance chômage alors qu'ils en étaient dispensés. Les fameux « droits rechargeables », présentés comme un progrès, entraîneront très souvent la baisse des allocations.

Nous sommes donc tous concernés. Il n'est pas trop tard pour réagir. Si l'accord n'est pas agréé par le Ministère du Travail, il ne sera pas appliqué. Rappelons que cet accord entérine un protocole Unedic de 2003 régissant les annexes 8 et 10 que FO avait refusé de signer, rappelons que la majorité politique actuelle s'y était opposé à l'époque, rappelons que cet accord a été négocié dans les locaux du MEDEF avec des méthodes qui constituent un réel déni de démocratie et une violation manifeste du droit du travail.

Informons-nous, luttons, faisons pression sur le gouvernement pour qu'il refuse l'agrément.

Jusqu'ici, seule la lutte a payé, continuons !

Contact presse : 06 69 58 82 77